

MAIRIE DE VEROSVRES

**COMPTE-RENDU  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 MAI 2019**

Présents : Eric MARTIN, Jean-Pierre ARQUEY, Denise TABOULOT, Robert BONIN, Nathalie DARGAUD, Danièle DUFOUR, Valérie PINON, Lionel CABATON, Alain MAZILLE, Marc EMORINE.

Excusée : Sylvie CHARVET.

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre ARQUEY.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence d'Éric MARTIN, Maire, approuve le compte-rendu de la séance du 05 avril 2019 à l'unanimité.

TRAVAUX

\* L'aire d'accueil pour les camping-cars est ouverte depuis début mai. Les candélabres sont installés ; Les jetons pour la distribution d'électricité sont en vente.

**- Délibération n° 2019\_28**

**Aménagement d'un parking devant la Mairie et d'une voie de circulation**  
**Attribution du marché**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des offres des différentes entreprises pour les travaux d'aménagement d'un parking devant la Mairie et d'une voie de circulation,

ATTRIBUE le marché à :

<b>N° LOT</b>	<b>LOT</b>	<b>ENTREPRISE</b>	<b>MONTANT HT</b>
1	Gros œuvre	THIVENT 71800 LA CHAPELLE SOUS DUN	38 313,30 €
<b>TOTAL HT</b>			<b>38 313,30 €</b>
<b>TOTAL TTC</b>			<b>45 975,96 €</b>

AUTORISE le Maire à signer le marché et toutes les pièces administratives s'y rapportant,

PREND ACTE que les offres déposées pour le lot n° 2 : Maçonnerie sont trop élevées par rapport à l'estimatif prévu,

DECLARE le lot n° 2 : Maçonnerie INFRUCTUEUX,

CHARGE le Maire de relancer une consultation pour le lot n° 2 : Maçonnerie.

VOIRIE

\* Les travaux communautaires ont été chiffrés par la société THIVENT : Route des Champs Paillys – Route des terres à Carette – Route des 4 chemins de Montot à Beaubery – Route du Château à la ferme Dufour. Le montant des travaux s'élève à 44 389,92 € HT.

**- Délibération n° 2019\_29**

**Travaux de Voirie – Route de l'Ecole**

Le Maire informe que la route entre l'Eglise et l'Ecole se dégrade et que des travaux doivent être effectués.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'effectuer des travaux sur la route de l'Ecole,

ACCEPTTE le devis de la société THIVENT de La Chapelle-sous-Dun pour un montant de 818,47 € HT.

\* Une demande de subvention pour travaux sur voies d'intérêt forestières pourra être demandée, selon les conditions d'attribution.

\* Des études de bruit sont en cours pour l'aménagement de la RCEA.

\* Une réunion a été organisée par la délégation Saône-et-Loire du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) à Vérosvres à l'intention des propriétaires forestiers sur la gestion forestière.

**PERSONNEL**

**- Délibération n° 2019\_30**

**Recrutement d'un Agent Communal - Temps de travail**

Le Maire rappelle la délibération n° 2019\_27 du 05 avril 2019 créant un poste d'agent technique contractuel à 20 heures hebdomadaires.

Il expose à l'assemblée les difficultés rencontrées pour le recrutement d'un agent communal dans ce poste. Une souplesse dans la proposition du temps de travail hebdomadaire proposé pourrait attirer d'autres candidats.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à moduler le temps de travail de ce poste d'agent technique entre 16 heures et 24 heures hebdomadaire en fonction des candidats intéressés.

**- AFFAIRES DIVERSES**

**- Délibération n° 2019\_31**

**Moteur Volets Roulants Salle Communale**

Le Maire informe l'assemblée que les moteurs des volets roulants de la salle communale sont défectueux et doivent être changés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE le devis de la société SAM de Mâcon pour le remplacement des moteurs des volets roulants et des caissons à la salle communale pour un montant de 10 810,00 € HT.

\* Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques à Lavau sont en cours.

Une réunion de recensement des besoins en réseaux d'électricité est programmée le 28 mai avec le comité territorial d'Energie, ENEDIS et le SYDESL.

Le syndicat des eaux de l'Arconce demande à connaître les besoins en renforcement de réseaux sur la commune.

- \* Une renégociation des contrats de gaz a été discutée, ce qui permet de faire des économies. La citerne du bâtiment de la Poste va être enlevée.
- \* Adressage : le référent de La Poste demande au conseil municipal une première approche sur le nom des routes.
- \* Le Maire relate les sujets abordés lors de la dernière réunion de la Communauté de Communes St Cyr Mère Boitier.
- \* Une demande de place pour les déchets verts dans le bourg est soulevée.

La séance est levée à 23h30.

VU par Nous, Maire de la commune de VEROSVRES, pour être affiché le 03 juin 2019 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Le Maire,  
Eric MARTIN

Les Conseillers Municipaux,